



#YÈRES Tout Naturellement

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX



Conseillers Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu de la séance du 23 février 2024

Ordre du jour

Synhèse :

Nos votes : délibérations 1 nous prenons acte du rapport, 2 (budget) et 3 (prime pouvoir d'achat à -50%) et 17 (CCN) ABSTENTION. POUR sur les autres points.

Tombolo : digue ou recul du trait de côte

Alors qu'entouré des poids lourds de la Métropole TPM, Jean-Pierre Giran a une nouvelle fois cette semaine médiatisé son envie de voir le gouvernement accorder le feu vert à un projet de digue sous-marine pour protéger le tombolo, le groupe Hyères tout naturellement a plaidé pour une autre solution. « Le tombolo peut être protégé par un recul stratégique du trait de côte, estime Eric Martin. Cette solution moderne de la gestion des zones côtières face au dérèglement climatique serait une solution gagnant/gagnant car elle permettrait au trait de côte de retrouver son espace naturel en réduisant les phénomènes d'érosion du tombolo tout en maintenant une route du sel repensée autour de mobilités douces en parfaite harmonie avec l'esprit de l'OGS (Opération grand site)».

Le conseil démarre avec l'intervention d'Eric Martin concernant un point du rapport « développement durable ». Celui-ci rappelle que la protection suite à l'article du 22/02/2024 relatant les propos du président de la métropole en suite de sa visite médiatique sur le tombolo de Giens accompagnés des autres maires élus métropolitains, il convient de constater qu'en réalité, les défenseurs du tombolo sont surtout des défenseurs de la route du sel et qu'une véritable protection du tombolo peut s'envisager par un recul stratégique du trait de côte.

HTN est intervenu sur le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB, délibération 2), comme l'an dernier, le budget de fonctionnement est comprimé au point que les services sont dans l'impossibilité d'entretenir correctement la ville, voirie, propreté et dotation de la police municipale sont les parents pauvres de cette politique dont le rapport qualité prix est médiocre (intervention d'Eric Martin).

Sur la 3e délibération, la vibrante intervention de Martine Agosta a permis de voir à quel point le maire ne comprends pas les difficultés des agents municipaux en ne leur attribuant qu'une prime de pouvoir d'achat avec une décote de 50% au lieu de la totalité des montants pourtant permis par le décret pour lutter contre l'inflation.

Enfin, HTN par la voix de Karine Tropini est revenue sur le point très sensible du CCN (centre commercial du nautisme). Dans la délibération 17, le maire demande au conseil de résilier la mission du maire d'œuvre. L'affaire étant tellement opaque et les informations de la part du maire tellement « surprenantes », notre groupe a préféré s'abstenir pour ce vote. Nous sommes restés sans voix (ou presque), quand le maire a déclaré que cette opération est de qualité (avec toutes les malfaçons constatées) et que dès lors qu'il a eu vent de malfaçons et de possibles malversations, il a géré ce dossier dans la



lundi 26 février 2024

Brèves de conseil
Centre commercial du nautisme : la maîtrise d'œuvre résiliée
reconnaitront les responsabilités et établiront avec précision les préjudices.

HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT
Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX
Conseillers Municipaux :

Karine Tropini - Eric Martin - Martine Agosta - Jean-David Marion - Geneviève Burki



#YÈRES Tout Naturellement

Hôtel de ville  
12, Avenue Joseph Clotis  
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX

samedi 24 février 2024

## Le chiffre

# 30

Trente ans après la mort de la députée Yann Piat, Karine Tropini (Hyères tout naturellement) a demandé en début de conseil municipal une minute de silence pour commémorer ce « triste anniversaire ». « Une tragédie qui a laissé une trace indélébile dans l'Histoire de notre République ». Jean-Pierre Giran s'est associé, soulignant qu'elle a été victime de « rumeurs malveillantes ».

VILLE D'HYÈRES  
LES PALMIERS

Conseillers Municipaux

transparence. Il fallait oser ! Au final, le Maire a même remercié son blog préféré (La Gabian déchainé) et Karine Tropini d'avoir finalement été lanceurs d'alerte dans cette lourde affaire. Une attitude civique à l'opposé de son discours habituel souvent irrespectueux envers notre groupe, c'est dire l'importance de ce dossier qui reste à suivre dans les mois à venir !

**NB : En tout début de conseil, notre groupe, par la voix de Karine Tropini, a demandé au Maire une minute de silence pour le 30ème anniversaire de la mort tragique de notre députée.**

<https://www.hyerestoutnaturellement.fr/yann-piat-cetait-il-y-a-30-ans/>

**Question d'actualité (à laquelle le maire n'a pas répondu, top dérangeante ? une réponse devrait nous être cependant apportée par écrit) :**

Lors du conseil municipal du 23 juin 2023, notre groupe HTN vous questionnait, par ma voix, sur le service Déchetterie Propreté et sur les dysfonctionnements dont se plaignaient plusieurs agents.

Nous vous réclamions alors un audit de ce service. Demande à laquelle vous n'avez malheureusement pas souscrit, vous en offusquant même, alors que je rapportais simplement la situation subie par certains agents révélant leur mal être quant au management curieux de ce service.

Le 7 juin 2023, lors d'une opération coup de poing antidrogue, un des agents du service propreté aurait été, selon les informations d'un blog local, semble-t-il bien informé, placé en garde à vue puis relâché par les services de police. Ce même blog révèle récemment des informations encore plus préoccupantes quant au fonctionnement du service propreté. Cet agent, ainsi que deux autres de ses collègues toujours du même service, étaient interpellés le 6 février 2024 dans une autre opération antidrogue qui a permis de saisir cette fois 54 kg de cannabis, une quinzaine d'armes et 35 000 € en espèces.

Depuis, ces 3 agents ont été placés en détention provisoire pour « trafic de drogue » et « association de malfaiteurs ». Des faits extrêmement graves commis semble-t-il sur le territoire de notre Commune et peut-être durant l'exercice de leurs fonctions. Ce qui, s'ils s'avéraient exacts, impacterait alors forcément sur le fonctionnement du service propreté et sur la chaîne de responsabilité de leur hiérarchie.

En l'attente de leur procès, la présomption d'innocence prévaut évidemment mais elle ne doit pas vous empêcher, comme je vous l'ai déjà demandé, de faire un audit sur ce service, ce qui nous semble plus que jamais d'actualité à l'aune de ces révélations.

Vous conviendrez, Monsieur le Maire, qu'il est souhaitable que la vérité soit faite le plus rapidement possible et en toute transparence, afin de ne pas risquer de jeter l'opprobre sur tous les autres agents de la Métropole qui, pour la grande majorité d'entre eux, effectuent un travail exemplaire et que nous remercions ici.

**Geneviève Burki- Conseillère municipale – Groupe HTN**

**HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT**

Hôtel de ville  
12, Avenue Joseph Clotis  
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX

**Conseillers Municipaux :**

Karine Tropini – Eric Martin – Martine Agosta – Jean-David Marion – Geneviève Burki